Les services autonomie à domicile

16 Devenir responsable de coordination au sein d'un service autonomie aide et soin

Public et prérequis
Le personnel encadrant des services autonomie à domicile aide et soin

Formateur
Franck GUICHET, Sociologue et directeur associé du bureau d'études émiCité

Durée
3 jours (21 heures)

Lieu et dates
A définir

Nombre de participants maximum : 12

Coût inter : 600 € TTC / participant

Contexte

La réforme des services autonomie à domicile apporte de nouveaux moyens en matière de coordination. Pour les services autonomie mixtes (aide et soins) un nouveau poste est créé : le responsable de coordination. Chargé de mobiliser à la fois les compétences en matière d'aide et de soins, le responsable de coordination réorganise les réponses pour mieux accompagner les personnes dans leur parcours. La fonction de responsable de coordination nécessite donc une vision transversale des activités, une approche pluridisciplinaire des compétences et une analyse stratégique sur les enjeux du décloisonnement.

Les services autonomie à domicile

Objectifs

- Connaitre, construire et s'approprier les outils commun d'un service autonomie mixte
- Faire évoluer l'organisation en adéquation avec l'accompagnement des parcours et anticiper les risques de rupture
- Développer les bases d'une culture commune de l'accompagnement à domicile (réunissant l'aide et le soin)
- Réussir l'intégration du service autonomie à domicile dans son eco système
- Initier des actions permettant d'améliorer la qualité des emplois, des prestations et de l'offre de service proposés par le SAD
- Piloter le changement de posture des encadrants et des intervenants

Contenu et méthodes pédagogiques

- L'histoire, les dispositifs et les acteurs de la coordination
- Les missions du responsable de la coordination et le cadre réglementaire concernant les outils communs dans les SAD (livret d'accueil, DIPEC, etc.)
- Les enjeux de l'accompagnement des parcours et les risques de rupture
- Les concepts et les repères communs pour décloisonner les services et les pratiques
- La place du responsable de coordination auprès des autres ESMS, professionnels de santé et établissements de santé.
- La mise en place et la valorisation des actions répondant aux axes de la dotation qualité
- Etude de cas complexes autour de la coordination : limites, freins, risques
- Mise en situation sur l'utilisation d'un outil commun (évaluation des besoins, projet personnalisé) et sur une problématique managériale

Modalités d'évaluation

A la fin de la formation, un quiz sera proposé aux stagiaires afin de valider les acquis de la formation. Un tour de table sera ensuite effectué afin de mettre en commun les réponses de chacun.